

**AGGLOMÉRATION DE LA TUQUE  
SERVICE DU GREFFE**



375, rue Saint-Joseph  
La Tuque (Québec)  
G9X 1L5  
Tél.: 819 523- 8200  
Fax.: 819 523- 5419  
Courriel : [greffe@ville.latuque.qc.ca](mailto:greffe@ville.latuque.qc.ca)

Le 17 juillet 2008

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
377, rue Bank  
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

**SUJET : EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA  
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

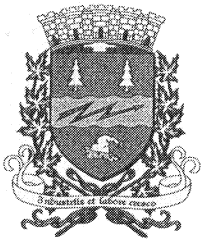
Madame, Monsieur,

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Veuillez trouver ci-inclus<br>notre résolution no.: <b>AGG-2008-07-103</b><br>date du : <b>15 juillet 2008</b> | <input type="checkbox"/> Accusons réception de votre<br>communication                              |
| <input type="checkbox"/> Les documents ci-joint sont pour votre<br>information:  | <input type="checkbox"/> Veuillez trouver ci-inclus les documents<br>suivants à savoir:            |
| <input type="checkbox"/> Votre communication a été soumise à:  | <input type="checkbox"/> Elle sera soumise à la prochaine réunion<br>du Conseil, qui sera tenue le |

***Salutations distinguées !***

Ville de La Tuque

*Valérie L. Ste-pour*  
Jean-Sébastien Poirier  
Greffier



# Agglomération de La Tuque

*Une Région,  
une Famille,  
une Nature*

Bureau du greffier

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE LAVIOLETTE  
AGGLOMÉRATION DE LA TUQUE

**EXTRAIT** du procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil d'agglomération tenue le **15 juillet 2008** et présidée par le maire, monsieur Réjean Gaudreault.

---

## EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

**ATTENDU** que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

**ATTENDU** que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

**ATTENDU** que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

**ATTENDU** que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST :**

**AGG-2008-07-103**

**PROPOSÉ PAR LE MEMBRE ELZÉAR LEPAGE  
APPUYÉ UNANIMEMENT**

**ET RÉSOLU :**

.../2

---

**QUE** ce Conseil d'agglomération fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.


**QUE** copie de la présente résolution soit transmise à la ministre des Transports et députée de Laviolette, madame Julie Boulet, au député fédéral de St-Maurice – Champlain, monsieur Jean-Yves Laforest ainsi qu'au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Signé : Réjean Gaudreault, maire  
Président

**VRAIE COPIE CONFORME**

  
Jean-Sébastien Poirier  
Greffier

Jean-Sébastien Poirier  
Greffier